

3MFO
Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 21 rue Gambetta
24220 ST CYPRIEN
952 807 543 RCS BERGERAC

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 30 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois,
Le 30 octobre 2023,
A l'issue de l'Assemblée Générale Extraordinaire,

Les associés de la société 3MFO, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros, divisé en 5 000 parts de 1 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la gérance.

Sont présents :

Monsieur Maximilien DELETANG, titulaire de 1 000 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Florent FERLY, titulaire de 1 000 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Emmanuel HELLUIN, titulaire de 1 000 parts sociales en pleine propriété,

Monsieur Marc PITSILLIDES, titulaire de 1 000 parts sociales en pleine propriété,

Madame Ophélie REQUENA, titulaire de 1 000 parts sociales en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Emmanuel HELLUIN, cogérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Constatation de la démission de Monsieur Marc PITSILLIDES de ses fonctions de cogérant,
- Décision de ne pas remplacer Monsieur Marc PITSILLIDES, cogérant démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

HE FF MD R MP

- les justificatifs de convocation,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Marc PITSILLIDES de ses fonctions de cogérant notifiée le 22 septembre 2023 à chacun des associés et décide que cette démission prendra effet à l'issue du délai d'opposition dont bénéficient les créanciers dans le cadre de la réduction de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire de ce jour.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs à la gérance pour constater à l'issue du délai d'opposition dont bénéficient les créanciers dans le cadre de la réduction de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire de ce jour et dans le même acte que celui qui constatera le rachat et l'annulation des parts rachetées ainsi que la réalisation définitive de la réduction de capital et de la modification des statuts décidée par l'assemblée générale extraordinaire de ce jour, la démission de Marc PITSILLIDES de ses fonctions de cogérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide de ne pas procéder au remplacement de Monsieur Marc PITSILLIDES dans l'exercice des fonctions de cogérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

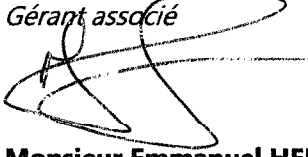
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

HE FF MDOR MP

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés.

Monsieur Maximilien DELETANG

Gérant associé



Monsieur Emmanuel HELLUIN

Gérant associé



Madame Ophélie REQUENA

Gérant associé



Monsieur Florent FERLY

Gérant associé



Monsieur Marc PITSILLIDES

Associé



HE FF MD OR MP